placé très-près de lui l'entendit et conçut des soupçons; pour les éclaircir, il lui prit son chapeau, et y ayant trouvé la montre, il lui terrompu le juge de paix; mais enfin l'acquisition que Jérôme fai-demanda par quel hasard il la plaçait dans un endroit aussi peu sait d'une montre, qu'il supposait avoir été volce, n'était pas un commode. Jérôme balbutia, se coupa dans ses réponses, et montra un tel embarras qu'on crut prudent de l'arrêter comme suspect de vol, et de l'envoyer à Rouen sous bonne escorte. Tout ce qu'il put obtenir fut la permission d'écrire à son père, et de charger quelqu'un de conduire le cheval et les autres objets qu'il venait d'ache-

Cette sévérité dont on usuit à son égard était commandée par les par une bande de volcurs qui mettaient tout le pays à contribution avec une audace et une adresse inconcevables. Leurs mesures paraissaient toujours si bien prises, que l'opinion générale était qu'ils étaient secrètement avertis par'de nombreux uffidés dans les campagnes, et ce fut à cette dernière classe que l'on crut que Jérôme pouvait bien appartenir : car les récommandations qu'il invoquait, et les renseignemens qu'il donnait sur son compte ne permirent pas de le regarder comme un voleur de profession; on espéra obtenir de lui quelques aveux qui pourraient mettre sur les traces de ceux avec lesquels on le supposait en relation, et. malgré toutes ses protestations d'innocence, on l'avertit que, dès le soir même, il serait dirigé sur Rouen:

Vous jugez nisément quelle dut être la désolution de son père à la réception d'une nouvelle aussi fâcheuse; quoiqu'il n'ait refusé de toutes les occasions qui pourraient lui en permettre un dédommage-se rendre lui-même à la foire que par suite d'une indisposition qu'il ment; mais conseillé par l'expérience, il résolut de s'entourer de ressentait en ce moment, cependant il oublia toute autre considération que celle du danger de son cher fils, et il se rendit à la hâte à être désormais à l'abri de tous ces facheux revers qu'il avait éprou-Rouen auprès de lui. Je ne vous fatiguerai pas du récit de toutes vés jusqu'à ce moment. De telles occasions sont rures ; mais déterles démarches et de toutes les dépenses qu'il fit pour parvenir, à sa miné à ne plus se compromettre, il les attendit avec patience, lorsjustification; je vous dirai seulement que les informations que la justice fit prendre sur les lieux pour connaître la moralité de Jérôme, lui avant représenté celui-ci comme extrêmement avide d'argent et peu délicat sur les moyens d'en gagner; car cette affaire avait rapson père, à force d'activité, eut enfin la joie de le voir sortir de pri-

elle avait eu lieu au moment où sa présence était le plus nécessaire de ce qu'il avait le droit d'en attendré.

-Voilà une montre qui a coûté bien cher à Jérôme, dit ici un avec bien de la prudence, et sans le contre-temps imprévu qu'il a éprouvé, il aurait fait une bonne affaire.

-Soyez persuadé, Monsieur, lui répondit l'ancien juge de paix, qu'au défaut de cette circonstance, quelque autre se serait présentée qui l'aurait également trahi : le ciel permet rarement que le crime reste impuni, et il semble même qu'il veuille nous donner une preuve irrécusable de son attention à le poursuivre dans tout ce qu'offrent, je dirais presque de miraculeux, les moyens qu'il emploie pour le confondre. J'ai été long-temps magistrat, et je ne finirais pas si je voulais vous détailler toutes les petites causes, en apparence bien légères, qui ont fuit découvrir de grands crimes, bien cachés et souvent commis depuis bien long-temps : tantôt une parole indiscrète du coupable, tantôt une démarche inconsidérée de sa part, quelquesois un simple oubli, une simple distraction, souvent même trop de précautions pour éloigner de soi les soupçons, mille occasions enfin que la prudence humaine ne saurait prévoir et que la Providence divine ménage, mettent la justice sur les traces du criminel et assurent son châtiment. On dit de chaenn d'eux: "Il a été pris parce qu'il a fait ou dit telle chose qui l'a fait reconnaître; " et l'on s'imagine que s'il s'en était abstenu, il aurait pu échapper ; mais Pon ne fait pas attention que mille autre avant lui avaient été également découverts par mille circonstances dissérentes et dont celuici avait su se garantir. C'est dans cette grande diversité de causes que se montre précisément le doigt de Dieu, et c'est elle qui doit faire trembler tout homme capable de méditer l'exécution d'un crime.

-Je suis d'accord de ce que vous dites, reprit celui qui avait in grand crime,

-Néanmoins c'en était un, puisqu'il encourageait des voleurs à continuer leur criminel inétier: s'ils ne trouvaient personne pour achéter le fruit de leurs rapines, il se lasseraient bien vite d'entreprises qui scraient pour eux sans fruits, et qui ne les en exposeraient pas moins à toute la vengeance des lois.

-Vous avez raison; mais si Jérôme n'avait pas acheté la moncirconstances : depuis près d'un mois les environs étaient désolés tre, un autre l'aurait achetée ; aufant valait qu'il profit de l'occasion pour lui-même.

-Je crois cependant que lorsqu'il était dans les prisons de Rouen il aurait autant aimé n'en avoir pas profité; mais, indépendamment de cette considération, réfléchissez donc, Monsieur, qu'avec un tel raisonnement, il n'est pas de crimes qu'on ne puisse excuser. Si vous rencontriez un homme que des voleurs dévaliseraient, cherchericz-vous à prendre part à ses dépouilles, sous prétexte que ce que vous ne lui prendriez pas, les voleurs le lui prendraient?

Comme notre homme ne répondit plus rien, le juge de paix continua ainsi l'histoire qu'il avait commencée.

Jérôme, furieux des pertes et des désagremens qu'il venait d'éprouver, loin de renoncer à ce trop grand amour du gain qui les lui avait valus, n'en ressentit qu'un plus violent désir de profiter de tant de précautions, et de choisir si bien les circonstances, qu'il pût être désormais à l'abri de tous ces facheux revers qu'il avait éprouque enfin, et seulement au bout de plusieurs années, il s'en présenta une dont il crut pouvoir profiter en toute sûreté.

Son père qui, dans sa jeunesse, avait fait ce qu'on appelle la vie, était menacé d'une vicillesse prématurée, suite ordinaire de l'intempelé à la mémoire des paysans interrogés le souvenir des actions de pérance et de la débauche. Il n'avait que ce seul enfant, et il su jeunesse, ces circonstances rendirent son élargissement beaucoup voulait le marier de bonne heure; déjà il avait demandé pour lui plus long et plus contesté; ce ne fut qu'après un grand mois d'en-quêtes, d'interrogatoires, de vérifications et de confrontations, que leus de son fils l'avait sait resuser. Un jour celui-ci se rencontra dans un cabaret avec Georges Avenel, fils d'un très-riche fermier des environs, qui avait une fille à marier, qu'on disait déjà presque Cette affaire, qui lui avaiteonté plus de quinze cent francs d'argent accordée à un jeune homme de l'endroit, qu'elle aimait autant qu'elle déboursé, cut encore pour lui un autre résultat non moins fâcheux; en était aimée. Ce Georges Avenel était, dans toute la force du terme, un mauvais sujet; malgré tout l'argent que lui donnaient ses chez lui pour l'ensemencement de ses terres, dans les mois de mars parens, il n'en avait jamais assez pour satisfaire à ses plaisirs et à et d'avril. Ses domestiques abandonnés à eux-mêmes n'en prirent ses débauches : il connaissait Jérôme depuis long-temps pour lui qu'à lour aise : les terres no requrent pas avec autant de soin tous avoir déjà vendu, à différentes reprises et à vil prix, des grains qu'il les apprêts nécessaires ; la semence fut ménagée, et la récolte, dérobait dans la ferme de son père. Se trouvant à court en ce qui partout fut superbe cette année, rendit à peine chez lui le quart moment, il lui demanda dix frances à emprunter. Jérôme, à qui il n'offrait aucun nantissement, les lui refusa; une discussion s'en suivil, et comme Georges insistait toujours pour avoir ses dix francs, de nos compagnons de voyage : cependant ses mesures étaient prises l'idée d'une entreprise dont il se promit d'assez grands avantages un trait de lumière vint éclairer subitement Jérôme et lui inspirer pour pouvoir sacrifier à son succès quelques légères avances. Entramant donc Georges dans la cour, il lui dit que s'il voulait avoir de l'argent, et même plus qu'il n'en demandait, il fallait qu'il lui promît de le seconder dans la recherche qu'il prétendait saire de sa sœur, et qu'il commençat par la brouiller avec son prétendu. Cet infâme marché sut bientôt conclu, et Georges recut les dix francs qu'il demandait, avec promesse de beaucoup plus pour la suite selon le succès de ses soins.

Jérôme, enchanté d'avoir aussi heureusement entamé une affaire qui pouvait lui être aussi avantageuse, ne tarda pas à aller rendre visite à Rosalie Avenel; son digne confident avait travaillé en conscience ; il avait fait de faux rapports à sa sœur sur Matthieu, et à celni-ci sur su sœur; il était parvenu à exciter entre eux une mésintelligence qui durait encore lorsque Jérôme se présenta. Fin comme il était, il ne lui fut pas difficile de reconnaître cette disposition des esprits, et il en conqut de bonnes espérances pour le succès de ses desseins; mais la seconde fois qu'il y retourna, tous ces nuages avaient disparu, et il sut reçu avec une froideur qui ent décourage tout autre que lui. Se rappelant qu'il n'avait rien donné à Geoges lors de sa précédente visite, il s'empressa de réparer sa faute cette fois, et de lui faire un cadeau de vingt francs en lui recommandant ses intérêts: " Je ne puis pas t'en donner davantage en ce moment, lui dit-il pour le stimuler plus sûrement, mais si je deviens ton beaufrère, tu peux compter que tu n'en manqueras jamais.

La suite à un prochain numero.